

ERRATUM à la circulaire n°4056 du 18 juin 2012 relative à l'Organisation de la fin de l'année scolaire

Réseaux et niveaux concernés	Destinataires de la circulaire
<input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie- Bruxelles <input checked="" type="checkbox"/> Libre subventionné <input type="checkbox"/> libre confessionnel <input type="checkbox"/> libre non confessionnel) <input checked="" type="checkbox"/> Officiel subventionné <input checked="" type="checkbox"/> Niveaux : secondaire ordinaire et Spécialisé de Forme 4	<p>- A Monsieur la Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargée de l'enseignement; - A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province; - A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique; - Aux organes de représentation et de coordination; - Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire subventionnés, ordinaires et spécialisés; - Aux chefs d'établissements d'enseignement secondaire organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ordinaires et spécialisés</p> <p><u>Pour information :</u></p> <p>- Aux membres des services d'Inspection et de Vérification de l'enseignement secondaire; - Aux Directeurs(trices) des Centres Psycho-Médico-Sociaux organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; - Aux Organisations syndicales; - Aux associations de Parents</p>
<p>Type de circulaire</p> <input checked="" type="checkbox"/> Circulaire administrative <input type="checkbox"/> Circulaire informative	
<p>Période de validité</p> <input checked="" type="checkbox"/> A partir du 15 juin 2012 <input type="checkbox"/> Du au	
<p>Documents à renvoyer</p> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Date limite : <input type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire	
<p>Mot-clé :</p> <p>Fin de l'année scolaire Sanction des études CESS</p>	

Signataire		
Ministre :	Madame Marie-Dominique SIMONET	
Administration :	Madame Lise-Anne HANSE, Directrice générale	
Personnes de contact		
Nom et prénom	Téléphone	Email
Monsieur Fabrice AERTS-BANCKEN Directeur général adjoint a.i.	02/690.84.69	fabrice.aerts@cfwb.be
Madame Anne HELLEMANS Directrice a.i.	02/690.84.71	anne.hellemans@cfwb.be
Mademoiselle Pascale COENEN Attachée	02/690.82.49	pascale.coenen@cfwb.be
Mademoiselle Isabelle D'HAERYERE Attachée	02/690.85.09	isabelle.dhaeyere@cfwb.be

Madame, Monsieur,

Une information erronée a été constatée au point : « *Sanction des études au terme de la 7^{ème} année de l'enseignement professionnel* » (Page 15) de la circulaire 4056 du 18 juin 2012 relative à l'Organisation de la fin de l'année scolaire. Ce point est remplacé par :

« *Le certificat d'enseignement secondaire supérieur est délivré, par le Conseil de Classe, aux élèves réguliers qui ont terminé avec fruit la 7^{ème} année d'études de l'enseignement secondaire professionnel ou la 7^{ème} **année** professionnelle de l'enseignement en alternance.* »

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE